Techniseal®
Protège et embellit

PROTECTEUR pour PAVÉS DE BÉTON (WA)

ASPECT MOUILLÉ - FINI LUSTRÉ - BASE D'EAU

(241-333 / 3,78 L)
(241-336 / 18,93 L)

MISE À JOUR

24 mars, 2015
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre siteweb : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Recommandé pour entrées de garage, stationnements, trottoirs et patios

PROPRIÉTÉS

- Rehausse la couleur des pavés
- Idéal pour entrées de garage, terrasses et trottoirs
- Anti-taches - Forme une pellicule de protection
- Base d'eau

DESCRIPTION

Composé de résines hybrides, le Protecteur WA est spécialement conçu pour la protection des pavés de béton. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Son film transparent freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des pavés. À base d'eau, le Protecteur WA ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur la pierre naturelle, les pavés moulés (wet-cast), le béton estampé ou le béton coulé. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou déjà traité avec ce produit. • Attendre que le protecteur soit usé avant de renouveler la protection (minimum 2 ans). • Décaper la surface de tout produit inconnu à l'aide du décapant Techniseal® approprié. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés ;
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Préparateur de pavés HD de Techniseal® (nettoyant d'efflorescence), en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau en polyester 10 à 12 mm et bac à peinture
- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Le produit est d'apparence laiteuse et deviendra transparent une fois sec.

Application au pulvérisateur (bonne pratique) : Travailler par section d'au plus 4,6 m^2 (50 pi^2). **Saturer** une section d'une couche de protecteur. Étaler le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

Application au rouleau : Saturer la surface d'une couche de protecteur, en évitant la suraccumulation. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement.

Seconde couche (nécessaire pour obtenir un fini lustré) : Une fois que la surface est sèche au toucher (+/ – 4 heures), appliquer une seconde couche en suivant la même méthode.

Circulation : Piétonne : 24 h. / Véhiculaire : 48 à 72 h. Bloquer l'accès durant cette période.

MISES EN GARDE

• Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Comme tout revêtement filmogène, ce Protecteur comporte le risque d'emprisonner l'efflorescence. Consulter le fabricant de pavés pour plus d'information ou visiter techniseal.com pour en savoir davantage. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. Si cela est problématique, utiliser le Protecteur pour pavés de béton CB ou l'additif Surefoot (245-981) de Techniseal®. • Une suraccumulation du produit pourrait mener au blanchiment de la surface. • Un climat rude ou une forte sollicitation de la surface pourrait limiter la longévité du produit.

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2) pour une première couche. 18,93 L couvrent jusqu'à 70 m^2 (750 pi^2). La consommation dépendra de la porosité et de la texture de la surface, ainsi que de la largeur des joints. La seconde couche peut couvrir jusqu'à 19 m^2 (200 pi^2) par 3,78 L.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Formats	Unités par boîte	Unités par palette
241-333	3,78 L	4	180
241-336	18,93 L	—	48
241-338	208,20 L	—	4

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS : Contient :** Éther monobutylique de propylène glycol. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m^2 – 4 pi^2), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.